

RESERVEZ VOTRE PLACE



NATURE DES TRAVAUX:

- Changement de destination
- Modification de la destination des parkings
- Léger déplacement de façades
- Modification du cloisonnement intérieur

SURFACE DE PLANCHER AUTORISEE:

26 945 m²

HAUTEUR DE LA CONSTRUCTION:

11 m

SURFACE DES BATIMENTS A DEMOLIR:

Aucun concerné

SUPERFICIE DU TERRAIN:

184 476 m²

CONSULTATION DU DOSSIER:

D.A.D.U
SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME S.A.U.
40 RUE FAUCHIER
13233 MARSEILLE CEDEX 03

DROIT DE RECOURS:

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour de publication de l'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R.600-2 du Code de l'urbanisme).

Le recours contentieux est introduit devant le tribunal administratif de Marseille. Le recours est formé par une requête déposée au greffe du tribunal administratif de Marseille. Le recours est formé dans un délai de deux mois à compter du dépôt du recours.

